Image not found or type unknown

Divorce pour faut que faire

Par **vinces83**, le **19/12/2013** à **12:54**

je prépare mon divorce, ma femme me fait vivre une vie pas possible avec des actes qui rentre dans le cadre du divorce pour faute(abandon de domicile; violence psychologique...) .Elle a fait un séjours de un mois dans un hôpital psychiatrique pour une maladie que je suppose être borderline. Je proférerais un divorce amiable mes ça va surement vite tournée au vinaigre et me faire porte la faute que faire?

Par **pseudozut**, le **19/12/2013** à **17:45**

bonsoir

il n'existe plus de divorce pour faute, ça ne sert à rien

quand ca ne va pas, ça ne va pas, pourquoi chercher la faute, ça fait trainer les choses pour aucun bénéfice

divorce à l'amiable veut dire qu'on est d'accord avec TOUT

et puisque abandon de domicile, violence psychologique... difficile de faire à l'amiable

bonne soirée

Par **domat**, le **19/12/2013** à **18:41**

bjr,
je me permets de rectifier le divorce pour faute existe toujours mais n'a plus guère d'utilité.
même un époux fautif peut obtenir une prestation compensatoire.
cdt

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés